

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 février 2022

Affaire suivie par :

Direction Générale

Tél. : 04 50 38 05 26

Réf. : GM/CG/CM03022022

Objet : Convocation Conseil Municipal

Ambilly, le 27 janvier 2022

Madame la Conseillère Municipale,
Monsieur le Conseiller Municipal,
Cher(e)s Collègues,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous convier à une séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Jeudi 03 février à 19 heures
Salle du Conseil Municipal « Angel ERBEIA »
Clos Babuty – Ambilly

Vous trouverez en annexe l'ordre du jour de cette prochaine séance du Conseil municipal. Les documents relatifs à cette séance ont été déposés sur l'extranet des conseillers municipaux ce jour.

Conformément à la loi 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire et à la circulaire préfectorale du 24 novembre 2021, les dispositions dérogatoires antérieures sont réactivées jusqu'au 31 juillet 2022 : possibilité de réunir l'organe délibérant sans public ou avec un public limité, assouplissement des règles de quorum (seule la présence d'un tiers des membres en exercice n'est requise), possibilité pour un membre d'être porteur de deux pouvoirs, possibilité de réunir le Conseil municipal par visio-conférence.

Aussi, il vous sera possible de participer à distance à cette séance du Conseil municipal en vous connectant à la plateforme ZOOM. La séance du Conseil municipal sera ouverte au public (10 personnes maximum) et sera retransmise par vidéo sur le site internet de la Commune.

Enfin, il est impératif que vous puissiez signaler votre absence ou votre représentation dans les meilleurs délais à Madame Magali BESSON, Responsable du service de l'Administration Générale (magali.besson@ambilly.fr).

Le Maire,
Guillaume MATHELIER



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance 03 février 2022

- Ouverture de la séance avec désignation d'un secrétaire de séance
- Point d'actualité
- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 09 décembre 2021
- Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire – Article L.2122-22 du CGCT :
Décision n° 001/2022 : Demande de subvention au département de la Haute-Savoie pour la construction d'une cuisine centrale.

1. PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

N°001-2022 : Aide aux entreprises de proximité avec point de vente – Approbation du règlement d'attribution- Approbation et signature de la convention de partenariat avec Annemasse Agglo + 2 PJ

FINANCES

N°002-2022 : Débat d'orientation budgétaire 2022 sur la base du rapport sur les orientations budgétaires

RESSOURCES-HUMAINES

N°003-2022 : Contrats d'Assurance des Risques Statutaires

N°004-2022 : Indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S.) et modalités d'indemnisation

N°005-2022 : Modification du tableau des effectifs- Création de 2 postes d'adjoint territorial d'animation à temps non complet

N°006-2022 : Modification du tableau des effectifs- Suppression et création d'emploi

URBANISME

N°007-2022 : Déclassement partiel de voirie communale - rue Humbert de Rossillon + 1 PJ

N°008-2022 : Approbation de l'acte d'échange foncier à intervenir entre la commune d'AMBILLY et la Société Civile Immobilière « AMBILLY PARC » pour la régularisation des emprises dans le cadre de la réalisation du projet immobilier « la Canopée » + 2 PJ

N°009-2022 : Convention financière au titre des subventions du Programme Local de l'Habitat 2012/2017 prorogé – participation de la Commune – programme immobilier « UNIKA », rue de la Treille à Ambilly +2 PJ

N°010-2022 : Convention financière au titre des subventions du Programme Local de l'Habitat 2012/2017 prorogé – participation de la Commune – programme immobilier « La Canopée », rue Mon Idée à Ambilly +2 PJ

N°011-2022 : Convention pour le service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme + 2 PJ

N°012-2022 : Instauration d'un périmètre de prise en considération d'un projet d'aménagement – Secteur des Corceillons + 1 PJ

2. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses à l'ordre du jour au moment de l'envoi aux conseillers municipaux des documents préparatoires à cette séance.